



**PROCÈS-VERBAL DE LA 538^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 2 février 2017 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(538-02-02-17)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité (à compter de 13 h 40)
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Absence motivée :

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-538-02-02-17-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux : 537^e réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 17 janvier 2017
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Retenues à la source de janvier : ARC : 3221 \$; MRQ : 6272 \$
- 5) Renouvellement de la convention collective
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Avis de M^e McManus sur le projet de code d'éthique de l'UQTR
- 8) Affaires budgétaires
- 9) 147^e assemblée générale du Syndicat : projet d'ordre du jour
- 10) Assemblée générale des professeurs : projet d'ordre du jour
- 11) Démission du professeur Ghyslain Parent à titre de secrétaire
- 12) Affaires nouvelles
- 13) Date de la prochaine réunion : 16 février 2016
- 14) Levée de l'assemblée

CX-538-02-02-17-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-538-02-02-17-02 **Adoption du procès-verbal de la 537^e réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 537^e réunion du comité exécutif tenue le 19 janvier 2017.

CX-538-02-02-17-03 **Suites à donner aux dossiers**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-538-02-02-17-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 17 janvier 2017
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 17 janvier 2017 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de février et de mars 2017. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
3. Retenues à la source de janvier : 3221 \$; MRQ : 6272 \$
Le trésorier confirme l'envoi des retenues à la source aux deux paliers de gouvernement.

La VPSC arrive à 13 h 40**CX-538-02-02-17-05 Renouvellement de la convention collective**

Le président cède la parole au VPRT.

Dégagements pour la recherche

Le VPRT souligne qu'il a reçu une proposition du doyen Charles sur les modalités d'attribution des dégagements de recherche. Il indique qu'il a d'ailleurs fait parvenir aux membres du comité exécutif une copie de la proposition.

Le VPRT signale que cette proposition pourrait faire l'objet d'une lettre d'entente.

Après discussion, les membres conviennent d'inscrire la question à la réunion du comité exécutif du 16 février prochain et éventuellement à la rencontre du conseil syndical.

Les officiers souhaiteraient connaître la position des directions des centres et des instituts avant de se prononcer sur cette proposition.

Cours atypiques

Le VPRT signale qu'il a également fait parvenir aux officiers une proposition émanant du comité des relations de travail et concernant les modalités de gestion des cours atypiques. Cette proposition a déjà été présentée à la direction du Service des relations de travail de l'UQTR.

Après discussion, il est convenu d'inscrire la question à la prochaine réunion du comité exécutif.

Sondage sur la négociation

Le VPRT attire l'attention sur la plus récente version du projet de sondage pour le renouvellement de la convention collective. Une version corrigée par le secrétariat sera expédiée aux officiers au début de la semaine prochaine. Les propositions de corrections ou de modifications devront être retournées au conseiller aux affaires universitaires qui en fera le montage électronique. Le président indique qu'il serait souhaitable que le sondage parvienne aux professeurs au plus tard le vendredi 10 février en leur donnant une période minimum de sept jours pour y répondre.

Après l'analyse des résultats du sondage, il sera possible de déterminer les thèmes et de prévoir la formation des groupes de discussion. Il serait intéressant de présenter les thèmes des groupes de discussion au conseil syndical du 23 février prochain et de rappeler aux délégués l'invitation à discuter des négociations à leur prochaine assemblée départementale.

Comité de négociation

Le VPRT propose de profiter de la nouvelle entente avec le consortium des services juridiques pour impliquer davantage M^e Gabriel Hébert-Tétrault au comité de négociation de la prochaine convention collective. Les membres du comité exécutif se déclarent en accord avec cette proposition, mais souhaiteraient connaître les impacts financiers et le rôle de M^e Hébert-Tétrault.

CX-538-02-02-17-06 Rapport des officiers et des délégations**Président**

- Le président mentionne qu'il a assisté à une rencontre du comité pilote sur le sondage que se propose de réaliser l'UQTR sur la qualité de vie au travail.
La firme AON Hewitt a présenté une nouvelle version, nettement améliorée du sondage. Elle n'a toutefois pas encore déposé la partie du sondage s'adressant spécifiquement aux professeurs et aux chargés de cours. La Direction prévoit expédier le sondage à l'ensemble de la communauté universitaire le 20 mars prochain.
- Le président rappelle que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a accepté le plan de redressement financier de l'UQTR.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT présente la liste des dossiers actifs faisant l'objet de discussion ou de réflexion au comité des relations de travail.
- Le VPRT discute du processus actuel d'embauche des professeurs pour l'année 2017-2018. L'exigence de la Direction de traiter simultanément les 22 dossiers d'embauche, même s'il n'y aura qu'une dizaine de postes pourvus, adoptés par la commission des études, oblige les départements à procéder rapidement pour sélectionner des candidats. Cette attitude incite certains départements à adopter des calendriers trop serrés qui déplaisent à certains membres des comités de présélection.
- Le VPRT signale que le professeur ayant reçu un refus à sa demande de promotion en 2016 ne semble pas satisfait de la réponse du Syndicat sur le cheminement de son dossier. Le VPRT rappelle qu'à la suite de la décision du comité exécutif, il avait prévenu le professeur que le Syndicat ne cautionnerait pas sa démarche de constatation. Le professeur a demandé tous les documents que le Syndicat possède sur son dossier.
- Le VPRT indique qu'il a reçu de Me McManus un courriel nuançant son avis sur le projet de code d'éthique et de déontologie de l'UQTR à la suite de la lecture des derniers amendements apportés.
- La VPAS fait rapport des enquêtes administratives menées par l'UQTR sur la plainte de harcèlement déposé par un chargé de cours contre un professeur et sur la plainte d'un étudiant en situation de handicap contre un professeur.

Le VPRT et la VPAS quittent la rencontre à 14 h 50**VPAU**

- Le VPAU signale que la prochaine réunion du CAU est prévue pour le 1^{er} mars prochain.
- Lors de la récente réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'UQTR (25 janvier), il fut question de la nomination du nouveau doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) et de la réouverture du poste de vice-recteur à l'administration et aux finances (VRAF) de l'UQTR.
- Lors de la rencontre de la commission des études (24 janvier), il fut surtout question d'amendements à la politique de création et de renouvellement des unités de recherche. Il semblait y avoir confusion sur les propositions d'amendements émanant de la sous-commission de la recherche.
- Le VPAU indique que le Syndicat a reçu une demande d'un professeur du Département de mathématiques et d'informatique afin de rencontrer les membres de la commission des études lors du dîner préparatoire. Le professeur souhaite entretenir les membres des intentions de l'UQTR de créer de nouveaux cours de mathématiques et de les rattacher au Département de génie mécanique. Cette proposition privera le Département de mathématiques et d'informatique de cours et d'étudiants.

- Le VPRT rappelle la clause 10.06 de la convention collective qui précise que s'il y a mésentente entre deux départements sur le rattachement de nouveaux cours, le doyen des études doit tenter de trouver une solution et la commission des études tranche le différend.

Le VPAU indique qu'il communiquera avec le doyen des études afin de connaître ses intentions sur le différend. Si la question est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission des études, le VPAU invitera un représentant de chacun des départements concernés à présenter son point de vue au dîner préparatoire de la commission. Les membres se déclarent en accord avec cette démarche.

VPSC

- La VPSC indique que la prochaine réunion du CSC aura lieu le 22 février prochain.
- La VPSC souligne l'envoi d'un sondage sur les soupers thématiques du CSC afin de mieux comprendre l'absence des personnes invitées.
- Le CSC propose une randonnée en raquettes au parc de la Mauricie le samedi 11 février prochain.
- Le comité paritaire sur la préretraite doit se réunir le 3 février afin de faire le bilan sur les ateliers offerts à l'automne dernier.

Trésorier

- Le trésorier fait le point sur la situation financière du Syndicat au 31 janvier 2017 et répond aux questions des officiers.
- Le trésorier rappelle la tenue, la semaine prochaine, du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).
- Le trésorier indique qu'il a acheminé aux officiers un tableau synthèse des salaires versés aux professeurs dans les principales universités du Québec. Il sera possible, dès la semaine prochaine, d'expédier aux professeurs le tableau. Les données datent de janvier 2017. Il serait également intéressant d'en discuter à la prochaine réunion du conseil syndical.

Secrétaire

- Poste libre

CX-538-02-02-17-07 Avis de M^e McManus sur le projet de code d'éthique de l'UQTR

Le président indique que les officiers ont reçu, hier, la plus récente version du code. Il attire l'attention sur l'avis de M^e McManus sur le projet de code d'éthique de l'UQTR. Il souligne que l'avis porte sur une version antérieure. La version finale corrige quelques-unes des lacunes soulignées par le procureur, soit le travail professionnel externe des professeurs, la modification apportée à l'intitulé : code d'éthique et de déontologie et l'ajout d'une précision comme quoi le comité de la politique ne traite aucune question liée aux relations de travail.

Le président mentionne que le projet final a été passablement modifié grâce au travail du Forum des partenaires et de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR). Il croit que ce projet de code ne constitue plus une menace à la liberté académique et à la liberté d'expression des professeurs de l'UQTR.

Les membres invitent quand même le VPRT à écrire au vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) afin de lui réitérer que ce code d'éthique ne peut d'aucune façon être invoqué à l'encontre d'une clause de la convention collective des professeurs.

Après discussion, les membres conviennent de prendre acte du projet de code d'éthique et de déontologie de l'UQTR et de ne suggérer aucun amendement. Le président indique que le projet sera déposé à la réunion du conseil d'administration du 13 mars prochain et d'en informer le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH).

Le projet de code d'éthique et de déontologie sera soumis à l'attention des délégués syndicaux.

CX-538-02-02-17-08 Affaires budgétaires

Le trésorier souligne qu'il souhaiterait discuter du budget de l'année 2017-2018 et du taux de cotisation de la prochaine année.

Les membres s'entendent dans un premier temps pour maintenir le taux de cotisation actuel de 1,5 % pour la prochaine année.

Les membres proposent au trésorier quelques ajustements budgétaires afin de tenir compte des projets en cours et des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Le trésorier signale qu'il déposera un projet de budget 2017-2018 lors de la réunion du comité exécutif du 16 février prochain.

CX-538-02-02-17-09 147^e assemblée générale du Syndicat : projet d'ordre du jour

Le président attire l'attention sur le projet d'ordre du jour de la 147^e assemblée générale qui aura lieu le 30 mars prochain.

Les membres discutent de la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour permettant de faire le point sur le cheminement de la négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Après discussion, il est convenu de vérifier auprès du VPRT de la pertinence d'ajouter un tel point au projet d'ordre du jour.

Les membres conviennent d'acheminer le projet aux délégués syndicaux.

CX-538-02-02-17-10 Assemblée générale des professeurs : projet d'ordre du jour

Le président attire l'attention sur le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des professeurs et des professeures qui aura lieu le 30 mars prochain.

On précise que six des sept postes de représentants des professeurs à la commission des études sont à pourvoir.

Après discussion, il est convenu d'expédier le projet d'ordre du jour aux délégués syndicaux.

CX-538-02-02-17-11 Démission du professeur Ghyslain Parent à titre de secrétaire

Le président signale que le 2 février le secrétariat a reçu la lettre de démission du professeur Ghyslain Parent à titre de secrétaire du comité exécutif. Une lettre de remerciement pour son engagement syndical lui a d'ailleurs été expédiée.

Le président signale que selon les statuts, la vacance au poste sera signalée aux délégués lors du conseil syndical du 23 février afin qu'il détermine les modalités d'élection à suivre. L'élection pourrait donc avoir lieu lors du conseil syndical du 16 mars. Considérant la tenue de l'assemblée générale statutaire du 30 mars prochain, il sera préférable de reporter l'élection d'un nouveau secrétaire à ce moment.

CX-538-02-02-17-12 Affaires nouvelles

Aucun point inscrit.

CX-538-02-02-17-13 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 16 février 2017.

CX-538-02-02-17-14 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h 45.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre